

Budget 2024 : Colomiers maintient un haut niveau d'investissements

Réunis en Conseil municipal ce mardi 6 février, les élus columérins ont étudié et voté le budget primitif 2024 de la Ville de Colomiers. Il s'établit à :

o **70,757 millions d'euros de fonctionnement**

o **8,68 millions d'euros d'investissement**

« *Malgré un contexte budgétaire contraint, **le budget 2024 s'inscrit dans la continuité des priorités fixées dès 2020** : la garantie d'un haut niveau de service public au bénéfice des Columérines et des Columérins, associés à des investissements clés dans des domaines majeurs comme la transition socio-écologique, la protection des Columérines et des Columérins et l'éducation* », **introduit Karine Traval-Michelet, Maire de Colomiers et Vice-Présidente de Toulouse Métropole.**

Le budget 2024 de la Ville de Colomiers tient compte de plusieurs éléments de contexte tout en maintenant les objectifs fixés par la Municipalité :

o Contexte :

o Poursuite de l'inflation

o Non-renouvellement du filet de sécurité de l'Etat

o Augmentation de la masse salariale en raison des différentes évolutions de la rémunération des agents et malgré des effectifs d'agents municipaux stables

o Objectifs :

o Maintien d'une épargne autour de 3 millions d'euros

o Mise en oeuvre d'un Plan pluriannuel d'investissement à hauteur de 68,9 millions d'euros pour la période 2020-2026

o Capacité de désendettement à 5-6 ans pour 2026.

« *Nous exerçons des compétences qui nous ont été confiées par l'Etat, de longue date, explique Mme le Maire. A ce titre, l'Etat nous avait octroyé des fonds, par le biais de la Dotation globale de fonctionnement. Cette DGF était de 6 millions d'euros en 2014, elle est aujourd'hui de 921 000 euros, alors que nous exerçons toujours les missions confiées par l'Etat et que nous*

nous devons de rémunérer les agents qui les accomplissent. Aujourd'hui, le gouvernement contraint plus que jamais toutes nos recettes - je parle notamment de la fin de la taxe d'habitation. Ce contexte budgétaire inédit porte atteinte au principe de libre administration des collectivités locales. »

8,68 millions d'euros d'investissement

En 2024, la Ville de Colomiers poursuivra la mise en oeuvre du Plan pluriannuel d'investissement pour un budget de 8,68 millions d'euros.

Plusieurs projets seront ainsi conduits dans les mois à venir, parmi lesquels :

o Construction de la Maison des transitions écologiques (1,6 million d'euros)

o Végétalisation (640 000 euros)

o Entretien des bâtiments communaux et amélioration du confort thermique des bâtiments (1,9 million d'euros)

o Démarrage opérationnel des travaux de Métropolis, dans les locaux de l'ancien cinéma (500 000 euros)

o Poursuite du renouvellement urbain du quartier du Grand Val d'Aran (890 000 euros)

o Finalisation de la rénovation des espaces publics du quartier En Jacca (250 000 euros)

o Rénovation du Centre de loisirs du Cabirol (440 000 euros)

Ces investissements municipaux seront complétés par des **travaux réalisés en partenariat avec Toulouse Métropole, en matière de voirie, et avec le Syndicat départemental d'énergie de la Haute-Garonne (Sdehg)**, concernant l'éclairage public.

*« Cette année, dans le cadre de l'enveloppe voirie de Toulouse Métropole, deux grands projets de rénovation seront menés à Colomiers, entre autres : la **rénovation de la rue Gilet**, de la place Joseph-Verseille et des rues adjacentes au Village, et la **rénovation de la place des Monts-Dore**, dans le cadre du projet de redynamisation du Plein-Centre », a détaillé Philippe Briançon, Adjoint à Mme le Maire rapporteur du budget.*

Stabilité des taux d'imposition

La part communale des taux d'imposition fixée en 2023 reste stable pour 2024.

o Taxe sur le foncier bâti : 41,75%

o Taxe sur le foncier non bâti : 116,87%

o Taxe d'habitation pour les résidences secondaires : 11,35%

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr